

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU ») régissent l'accès et l'utilisation du service de plateforme cloud (ci-après « Cloud ») mis en place par les sociétés du PX Group SA (ci-après « PX ») pour ses clients et partenaires (ci-après l'« Entreprise ») et utilisé par une personne autorisée par l'Entreprise (ci-après l'« Utilisateur »). En accédant au Cloud et en l'utilisant, l'Utilisateur accepte sans réserver les présentes CGU.

Article 1 – Objet

Le Cloud permet à l'Utilisateur d'accéder temporairement à des documents mis à disposition exclusivement par PX, propriétaire du Cloud. L'Utilisateur peut consulter et télécharger les documents disponibles sur le Cloud, ceux-ci restent disponibles pour une période temporaire. Après cette période, ces documents sont automatiquement supprimés et l'Utilisateur est responsable de leur sauvegarde avant leur suppression. En cas de documents qui doivent être conservés légalement plus longtemps, l'Utilisateur est invité à les télécharger et les archiver selon les pratiques de l'Entreprise. L'Entreprise reconnaît que la responsabilité de la gestion des documents mis à disposition sur le Cloud lui incombe.

Article 2 – Conditions d'accès et identification

2.1. L'Entreprise désigne l'Utilisateur, qui doit fournir des informations d'identification valides : prénom, nom et adresse e-mail. L'Entreprise est responsable de la gestion des accès, incluant leur révocation en cas de départ ou de changement de fonction de l'Utilisateur. PX recommande l'utilisation d'une adresse e-mail personnelle spécifique (ex. : prénom.nom@société.ch) plutôt qu'une adresse générique (ex. : info@société.ch), afin d'assurer une meilleure traçabilité des accès et renforcer la sécurité.

2.2 L'accès au Cloud est réservé aux Utilisateurs ayant un compte valide et ayant accepté les présentes CGU.

2.3. L'accès au Cloud est conditionné à l'activation d'une solution de double authentification (MFA) choisie par l'Utilisateur. Par défaut, une application mobile est requise pour cette authentification. Exemples non-exhaustifs de solutions MFA : Microsoft Authenticator ou Google Authenticator.

2.4. L'Utilisateur s'engage à s'assurer que la sécurité du poste de travail est appliquée. Pour votre sécurité, utilisez toujours la dernière version de votre navigateur internet et installez les dernières mises à jour de sécurité disponibles. Nous vous recommandons d'activer la mise à jour automatique pour votre navigateur ou de regarder avec le service informatique de votre Entreprise. N'utilisez pas un système d'exploitation dont les mises à jour de sécurité ne sont plus fournies par le fabricant.

Article 3 – Obligations et responsabilités de l'Utilisateur

3.1. L'Utilisateur est responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion. En cas de perte ou de vol, il doit en informer immédiatement l'Entreprise et PX.

3.2. L'Utilisateur s'engage à utiliser le Cloud de manière conforme à sa finalité. Il lui est interdit d'accéder, de modifier ou de supprimer des données autres que celles qui lui sont spécifiquement destinées. Toute tentative d'intrusion ou d'utilisation frauduleuse pourra entraîner une suspension immédiate de l'accès de l'Utilisateur et PX se réserve le droit, en sus, d'entreprendre toute démarche juridique à son encontre.

3.3. L'Utilisateur s'engage à ne télécharger que des documents dont il est le propriétaire ou pour lesquels il dispose de toutes les autorisations nécessaires.

3.4. L'Utilisateur reste responsable de la confidentialité des documents qu'il consulte ou télécharge depuis le Cloud et doit s'assurer que les documents ne contiennent pas d'informations erronées ou inappropriées. En cas de doute, il doit immédiatement informer PX à l'adresse :

pxprecinox-mp@pxgroup.com.

Article 4 – Mise à disposition des documents et utilisation du Cloud

4.1. Les documents sont mis en ligne sur le Cloud au plus tard le jour suivant leur émission (jour + 1). Ils restent accessibles à l'Utilisateur pour une durée maximale de six (6) mois à l'issue de quoi les documents sont automatiquement supprimés et ne sont plus accessibles. Aucune restauration n'est possible après la suppression.

4.2. Le Cloud n'est pas destiné à être une solution d'archivage ou de stockage permanent. L'Utilisateur est responsable de télécharger et archiver les documents avant la suppression selon ses besoins spécifiques.

Article 5 – Protection des données personnelles

5.1. Dans le cadre de l'utilisation du Cloud, PX collecte certaines informations personnelles conformément à sa politique de confidentialité. Ces données (prénom, nom, adresse e-mail et appartenance à l'Entreprise) sont utilisées uniquement pour la gestion du compte de l'Utilisateur et la fourniture des services du Cloud.

5.2. Les données sont hébergées en Suisse par un prestataire externe de confiance, soumis aux exigences légales de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et du RGPD pour les utilisateurs européens. Les données personnelles ne seront partagées avec d'autres tiers qu'avec le consentement explicite de l'Utilisateur, sauf si la loi l'exige.

5.3. PX décline toute responsabilité en cas de perte, altération ou indisponibilité des données résultant d'un incident chez le prestataire externe de confiance. Toutefois, l'hébergement des données en Suisse offre un niveau de protection des données adéquat.

Article 6 – Maintenance et sécurité

PX se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès au Cloud pour des raisons de maintenance, de mise à jour, d'amélioration du service ou pour toute autre raison liée à la sécurité ou au contenu du Cloud, dans l'intérêt du bon fonctionnement du Cloud. PX s'efforcera de notifier l'Utilisateur à l'avance en cas de maintenance planifiée, sauf en cas d'urgence. PX s'engage à rétablir l'accès au Cloud dans les meilleurs délais, dans la limite de ses capacités techniques et opérationnelles.

Article 7 – Suppression des accès

7.1. L'Entreprise est responsable de la gestion des accès des Utilisateurs. En cas de mauvaise gestion de ces accès (ex. : non-suppression des accès), la responsabilité de l'Entreprise pourra être engagée, sauf en cas de faute grave de PX.

7.2. PX se réserve le droit, sans préavis, de suspendre ou de supprimer l'accès au Cloud d'un Utilisateur, dont elle sait ou présume que les identifiants ont été divulgués à des tiers.

7.3. PX peut également suspendre ou supprimer l'accès au Cloud de tous les Utilisateurs d'une Entreprise, dont elle sait ou présume que celle-ci n'entretient plus de relations d'affaires avec PX.

Article 8 – Limitation de responsabilité

8.1. Sauf en cas de faute grave ou intentionnelle, PX, ses administrateurs, ses employés ou ses agents ne seront en aucun cas responsables envers quiconque de pertes directes ou indirectes, de coûts, de réclamations, de frais ou de dommages de quelque nature que ce soit, contractuels ou délictuels, négligence comprise, résultant d'une autre manière de – ou liés à – l'utilisation de ce Cloud, même si PX a été informée des possibilités de tels dommages.

8.2. Le Cloud de PX ne remplace ni l'application digitale Prezius du contrôle de métaux précieux de L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) ni toute autre obligation légale de transmission des documents par l'Entreprise.

8.3. PX ne pourra être tenue responsable des pertes de données causées par l'Utilisateur (ex. : non-sauvegarde des documents).

Article 9 – Propriété intellectuelle

Tous les éléments du Cloud (logiciels, interfaces, contenus, etc.) restent la propriété exclusive de PX. L'Utilisateur bénéficie d'une licence limitée, non exclusive, gratuite et non transférable pour accéder au Cloud dans les conditions prévues par les présentes CGU. Toute reproduction, représentation ou exploitation non autorisée est interdite.

Article 10 – Modification des CGU

PX se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGU. L'accès au Cloud vaut acceptation sans réserve des CGU en vigueur lors de chaque connexion.

Article 11 – Droit applicable et for juridique

Les présentes CGU sont régies par le droit suisse. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du siège de PX en Suisse.

Article 12 – Contact

Pour toute question relative au Cloud ou aux présentes CGU, la création, la modification ou la suppression d'accès, l'Utilisateur peut contacter PX à l'adresse suivante : pxprecinox-mp@pxgroup.com.